



La réorganisation ASPA-CCAS a été votée

FO s'est « ABSTENUE » pourquoi ?

Pour **FO**, les seuls points positifs de cette réorganisation sont les **11 nouvelles embauches** et l'intégration des CDD dans la Fonction Publique. Évidemment à **FO** nous ne pouvions pas voter « CONTRE » ces embauches nécessaires et urgentes devant la pénurie de personnel dans les Résidences de Personnes Âgées.

De plus avec le fort taux de chômage **nous devons être solidaire...**

Mais NOUS NE SOMMES PAS SATISFAIT !

Depuis le début des négociations FO nous nous opposons à la Direction qui s'entête à vouloir faire « voler » tous les agents d'une RPA à une autre, avec l'alibi de la solidarité entre les personnels...

FO restera vigilant pour que ces remplacements d'agents n'excèdent pas 4 jours par an et par agent imposés par la direction.

Une période d'essais de six mois sur ce sujet est mise en place, un point sur ce mode de fonctionnement sera fait en CTP à la fin de cette période.

FO sera là pour remettre en cause ce système si des abus ou des dysfonctionnements sont constatés.

Concernant les infirmières, le travail de 10 h par jour le week-end est loin de faire l'unanimité.

FO sait que des Centres Hospitaliers ont testé ce mode de fonctionnement et sont finalement revenus sur des postes à 7h30/jour. Alors que la Direction nous propose de faire l'analyse de ce mode de fonctionnement au bout d'un an...

FO suivra les infirmières.

En cuisine, depuis le début, **FO** est contre la mise en place du travail le Dimanche.

Le nombre de trois agents, un Chef, un second et un aide de cuisine **nous paraît toujours insuffisant** du fait des congés, RTT, formations, congés maladies...

Attention ! La direction aspa-ccas demande aux agents intéressés par les « *nouveaux postes* » de se **prépositionner**.

Ne vous engagez pas sans avoir consulté les nouveaux profils de postes.

Après l'obtention par FO de la prime de salubrité pour les agents de la résidence **Balay**.
D'autres collègues des RPA **Bel Horizon** et **Croix de l'Orme** nous ont interpellé, **FO** met tout en œuvre afin que Tous l'obtiennent équitablement.
Cela devrait être « facile » puisque le **Maire** avait ce **soucis d'équité** dans sa **lettre du 20 Novembre 2009** à propos de sa **politique de rémunération**.

Par ailleurs, **il n'aurait pas été sérieux** non plus de voter « **POUR** » une telle réorganisation avec tant de divergences et d'interrogations pour l'avenir de agents.

FO veillera à la mise en place de cette nouvelle réorganisation et nous n'hésiterons pas à voter « **contre** » lors des prochaines échéances prévues, si le bilan est défavorable à **l'intérêt des Personnels dévoués à nos SENIORS**.

Nous comptons sur vous, pour nous faire part de vos remarques, doutes et incompréhensions, voir même d'éventuels abus ou injustices.

N'hésitez pas à nous contacter

Permanence le Mardi de 8h00 à 17h00

Local **FO**

rue Léon Lamaiziere

Tel : 04-77-41-62-98

Port : 06-25-97-35-97

FO
La force syndicale
MAIRIE DE SAINT-ÉTIENNE